

Clémentine AUTAIN
Députée de Seine-Saint-Denis
Sevran-Tremblay-Villepinte

Jeudi 18 février 2021

Madame Valérie PÉCRESSE
Présidente de la Région Ile-de-France
2 rue Simone Veil
94300 Saint-Ouen

Madame la Présidente,

Par la présente, je souhaite attirer votre attention sur la gestion des contingents d'agents travaillant aux seins des lycées de la région Ile-de-France. J'ai été alertée par plusieurs établissements qui m'ont fait part de leurs craintes quant à une baisse annoncée du nombre de postes attribués.

Durant votre mandat, vous avez souhaité effectuer un audit au sein de l'ensemble des établissements afin de mesurer les besoins effectifs en nombre d'agents de chaque lycée. Cette intention louable aboutit visiblement à des suppressions de postes là où les équipes en place sont déjà limitées au regard des besoins de l'établissement. Vous n'êtes pas sans savoir que parmi les agents concernés, une part conséquente présente des difficultés à réaliser certaines missions en raison de handicaps notifiés par la MDPH. La moyenne d'âge des agents est par ailleurs assez élevée et la nature des tâches à effectuer, physiquement pénibles, nécessite parfois de prendre en compte des incapacités pour certains agents.

Or une part de ces emplois sont initialement des postes de reconversion, justement validés de la sorte par le Conseil régional. C'est donc sans surprise que les postes concernés nécessitent des ajustements individualisés, pour offrir des conditions de travail décentes aux employés en question. Vous le savez, vous avez d'ailleurs commandé des matériels censés alléger la pénibilité de certaines tâches d'entretien comme des chariots. Néanmoins, en dépit de cet investissement, la suppression de postes complémentaires entraînerait dans bien des situations une augmentation considérable de l'ampleur des tâches répétitives dédiées à chaque agent. À titre d'exemple, dans un établissement après suppression de 3 agents, la surface d'entretien par agent serait de 1750 mètres carrés au sol en présence de l'ensemble de l'équipe. Cette surface risquerait encore d'augmenter en cas d'absence de l'un des agents, non comptant le fait que les agents ne nettoient pas que les sols.

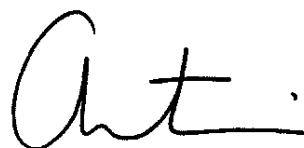
Les diagnostics fournis à l'issue de l'audit ont été soumis à la signature des responsables d'établissements. Ces diagnostics, et les suppressions de postes afférentes, devraient semble-t-il se mener dans le cadre d'une convention bilatérale liant la Région aux établissements scolaires en question. Or, aucune convention bilatérale n'a été formalisée légalement depuis le début de votre mandat, acte administratif nécessaire dans le partenariat EPLE et collectivité de rattachement. Cette situation place les responsables d'établissement dans une position délicate quant à la manière dont ils entendent gérer les agents exerçant au sein de leur établissement.

Plusieurs lycées voient dans ces suppressions de postes d'agent à venir des difficultés grandissantes à répondre aux besoins des élèves et des personnels enseignants. Les conditions de travail des agents sont rendues plus pénibles avec une augmentation des tâches à accomplir par agent, sans ajustement du poste de travail en fonction des conditions physiques individuelles. Certains lycées ont tenté d'attirer votre attention comme le lycée d'Aubervilliers Le Corbusier dont le malaise des équipes est palpable tant la situation est déjà tendue, et le lycée Louise Michel de Bobigny dont les professeurs manifestent aux côtés des adjoints-techniques.

Avec une hausse de près de 10 000 élèves sur dix ans, et dans le contexte sanitaire que nous connaissons, je tenais à vous faire part de mon inquiétude quant aux moyens que la Région met au service de la qualité d'étude et de vie des élèves et des professionnels au sein des lycées. Dans ce contexte, il semble essentiel d'associer plus que jamais les responsables d'établissement à la réflexion et aux décisions prises quant à la gestion des agents exerçant au sein de leur lycée.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à ce courrier, je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'expression de mes sincères salutations.

Clémentine AUTAIN
Députée de Seine-Saint-Denis
Sevran-Tremblay-Villepinte



Clémentine AUTAIN – Députée de Seine-Saint-Denis
Sevran – Tremblay – Villepinte
14, place de la Gare – 93420 Villepinte
Téléphone : 01 41 51 10 50
Mail : clementineautain93@gmail.com